

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 36 (1928)

Heft: 8

Artikel: Un grand humanitaire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-974041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

burg, le maréchal Canrobert, Denys Cochin, Napoléon III le grand rêveur, Drouin de Lhuys, Adrien Naville, la comtesse de Gasparin, le général Dufour, le Grand Duc de Bade, le cardinal Mermillod, le père Hyacinthe, le prince Oscar de Suède, le grand pacifiste Passy, Louis-Philippe d'Orléans, miss Nightingale. Victor Hugo, cela va de soi, y va de son couplet grandiloquent « Faire haïr la guerre, c'est faire haïr les rois ».....

Le contenu de ces diverses missives est d'un intérêt inégal. Beaucoup sont de simples remerciements pour la brochure, quelques-uns y ajoutent des considérations humanitaires. Bref, on y refait son

histoire des années 1860 à 1865, une époque qui nous semble bien éloignée; temps où les enthousiasmes et les utopies trouvaient un terrain plus propice que maintenant.

On y voit aussi figurer des factures qui vous montrent que Dunant — qui n'était point riche — avait dépensé beaucoup d'argent pour soutenir ses idées. Aussi ne fut-ce que justice, si, plus tard, on lui vint en aide pour lui permettre de terminer, modestement, son existence. Il avait eu le mérite de lancer une idée humanitaire dont il n'a vu qu'en partie la réalisation.

Un grand humanitaire.

Voici en quels termes s'est exprimé lors de la célébration du centenaire d'Henri Dunant, à Berne, M. le conseiller fédéral Motta, membre du Comité international de la Croix-Rouge :

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Comité international de la Croix-Rouge, dont j'ai l'honneur d'être membre, je viens m'associer à cette cérémonie jubilaire que la population de Berne consacre aujourd'hui à la mémoire d'Henri Dunant.

Je le fais d'autant plus volontiers que mes fonctions officielles me permettent de faire participer en même temps le Gouvernement de la Confédération au juste hommage qui est rendu dans la capitale à l'un des hommes les plus bienfaisants que le sol suisse ait vu naître.

Henri Dunant n'eut pas le génie des

affaires, mais il eut, qualité infiniment supérieure, le génie de l'amour. Aussi sa vie fut-elle une succession d'élévations morales et de revers matériels. Il éprouva les joies les plus saintes de l'âme, celles de l'apostolat réalisateur, et puis, pendant la courbe descendante de la vie, la tristesse d'un long oubli, pour mourir, enfin, chargé d'années et de bénédictions, dans une lumière d'apothéose.

L'histoire de notre pays n'offre pas de personnalité qui ait contribué autant que la sienne à susciter, jusqu'aux régions les plus éloignées de la terre, le respect et la sympathie pour notre nom. Notre passé compte des éducateurs, des écrivains, des savants, des hommes d'Etat et d'Eglise éminents, atteignant parfois une grandeur de premier ordre, mais nous n'avions jamais eu avant Henri Dunant un homme dont on pût dire, comme de lui, que dans

son cœur battait le cœur même de l'humanité.

Au lendemain de Solférino.

Il serait vain de chercher à deviner si Henri Dunant avait entrevu tout l'essor que prendrait avec le temps la « Croix-Rouge », dont il avait été le promoteur. C'est au lendemain de Solférino, en 1859, que sa sensibilité, profondément pénétrée dès la jeunesse de mysticisme chrétien, avait reçu le choc décisif; ses oreilles avaient entendu les cris des blessés et des mourants dans l'église de Castiglione; ses mains avaient pansé les plaies et cherché à calmer la douleur; en écrivant à la comtesse Agénor de Gasparin pour lui demander d'organiser des secours en France, il avait, disait-il, pleuré « à chaudes larmes ». Sa pensée dominante, celle qui se réalisa dans la fondation de la Croix-Rouge et dans la Convention internationale de 1864 fut, sans doute, une pensée humanitaire pure de tout alliage, celle de rendre la guerre moins atroce en plaçant le personnel et les installations sanitaires sous le signe de la neutralité et en améliorant ainsi le sort des blessés des armées en campagne. Dunant n'eut pas l'intention, ou, s'il l'eut, cela ne put être qu'à titre bien secondaire, de tirer de sa pensée humanitaire un avantage particulier pour son pays.

Et, pourtant, quels profits moraux et politiques incomparables son initiative désintéressée n'a-t-elle pas valus à la Suisse! Dès ce moment, notre neutralité politique s'enrichit d'un élément nouveau; ces deux notions: neutralité perpétuelle de la Confédération et neutralité des personnes et des institutions qui s'efforcent de diminuer les horreurs de la guerre sur les champs de bataille, se rapprochent et s'entreprennent; on dirait que la croix blanche sur fond rouge de notre drapeau

national et la croix rouge sur fond blanc du nouveau brassard s'appellent et se comprennent comme deux sœurs.

Hommage au Général Dufour.

N'est-ce pas un fait suggestif, révélé par Dunant lui-même, que l'idée de rehausser le brassard blanc des corps sanitaires par une croix de pourpre soit née, tout d'abord, dans le cerveau du général Dufour? Il me paraît infiniment probable que Dufour, un des héros les plus représentatifs de notre histoire militaire et politique, voulut précisément symboliser ainsi la solidarité intime qui existera désormais entre les principes générateurs de l'œuvre nouvelle et les maximes inspiratrices de notre politique nationale.

La Croix-Rouge et la Confédération suisse.

On sait que, pendant toute la durée de la guerre mondiale, la Confédération et les organismes de la Croix-Rouge se sont soutenus mutuellement. La Croix-Rouge a trouvé, sur notre sol, l'abri nécessaire et le point d'appui d'où elle a fait rayonner son influence. La Confédération a trouvé, à son tour, dans les initiatives de la Croix-Rouge et dans les autres initiatives issues du même esprit et réalisées par les volontés associées du Conseil fédéral et du Souverain Pontife Benoît XV, une justification accrue de sa neutralité. Celle-ci a pris son vrai visage, celui de la miséricorde active; notre abstention n'a pas été une attitude de passivité égoïste, mais une nécessité bienfaisante reconnue et respectée par tous les Etats en guerre.

Il est douteux que la Confédération eût obtenu, en 1920, d'entrer dans la Société des Nations avec sa neutralité militaire fixée et définie dans la Déclaration de Londres, si l'expérience de la guerre n'avait point démontré que la politique

de la Suisse et l'activité de la Croix-Rouge étaient formées en partie de la même substance et qu'elles s'étaient placées toutes les deux sous une devise commune : « Inter Arma Caritas ».

Gustave Ador. — Le colonel Bohny.

Les cinq fondateurs de l'œuvre de Genève — Henri Dunant, Gustave Moynier, le général Dufour, les docteurs Appia et Maunoir — s'étaient continués moralement dans le deuxième président du Comité international, Gustave Ador, et dans ses collègues, et le Conseil fédéral avait eu le bonheur d'avoir à sa disposition, entre autres, le colonel Bohny, président de la Croix-Rouge suisse. Tous deux sont décédés, il y a quelques semaines, presque en même temps. Laissez-moi confondre, à cette occasion, ces deux grandes figures dans un même hommage de reconnaissance et laissez-moi y ajouter tous ceux, hommes et femmes, morts ou encore en vie, qui furent leurs collaborateurs dévoués et servirent ainsi l'humanité et la patrie.

Les grandes œuvres philanthropiques.

L'initiative de Dunant a été le grain de sénévé dont le Divin Maître parle dans l'Évangile. Il en est sorti un arbre poussant sa cime toujours plus haut vers le ciel et abritant sous ses branches et ses frondaisons toujours plus d'oiseaux. Déjà, à côté du Comité international et des Sociétés nationales s'est constituée la *Ligue des Croix-Rouges* comme organisation des temps de paix, appelée à combattre les maladies et les épidémies et à adoucir en général les souffrances humaines. Sera bientôt à même de fonctionner cette *Union internationale de secours contre les catastrophes naturelles*, conclue sous les auspices de la Société des Nations, sur l'initiative d'un philanthrope italien,

le sénateur Giovanni Ciralo, et dont les tragiques ruines qui, pendant ces semaines, se sont accumulées en Grèce, en Bulgarie et en Turquie nous indiquent, encore une fois, l'utilité manifeste. Et j'espère bien que l'année 1929 ne s'achèvera pas sans qu'une *nouvelle Conférence internationale* se soit réunie, sur la convocation du Conseil fédéral, pour reviser les conventions de Genève déjà existantes et pour fixer et améliorer *le sort du prisonnier de guerre* ; les dernières difficultés qui s'y opposaient sont tombées récemment.

Lorsque les frères Goncourt avaient lu le *Souvenir de Solferino*, ils avaient noté, le 8 juin 1863, dans leur célèbre Journal : *On sort de ce livre avec le maudissement de la guerre.*

Oui, la guerre est maudite si elle n'est imposée par la légitime défense. La guerre est maudite et il faut travailler avec foi et sans jamais désespérer pour qu'un jour elle soit abolie. Voilà bien la pensée essentielle d'Henri Dunant, inexprimée peut-être, mais nécessairement sous-entendue et présente à son esprit. Et voilà aussi l'autre voie par où la pensée du philanthrope genevois rejoint un des principes fondamentaux de notre État ; notre neutralité voulue à perpétuité et notre exemple de confédération fraternelle sont une protestation permanente contre les passions du nationalisme exaspéré et contre la barbarie de la guerre. Notre armée sera forte pour être suffisante, mais elle ne sera, elle aussi, par sa nature et par sa vocation, qu'un instrument de défense et de paix.

La condamnation de la guerre.

L'idée de la *Croix-Rouge* ne serait pas comprise dans sa plénitude si, dégagée des apparences superficielles, elle n'était interprétée surtout comme une condamnation de la guerre.

Efforts persévérants et déjà fructueux de la Société des Nations pour développer la justice et l'arbitrage internationaux et pour interdire les guerres d'agression; efforts tenaces et difficiles de la même institution pour limiter et réduire les armements; efforts méritoires déployés en ces jours par les Etats-Unis d'Amérique afin de mettre la guerre hors la loi; efforts de plusieurs Etats se liant entre eux par des traités particuliers d'arbitrage et de conciliation, comme nous l'avons fait nous-mêmes, notamment avec tous nos voisins; efforts des Eglises pour rapprocher et éclairer les consciences au-dessus et au delà des frontières; efforts des associations et des particuliers pour dissiper les préjugés de races et discipliner les compétitions économiques; en un mot, tout le mouvement en faveur de la paix est, en un pressentiment comparable aux premières

clartés de l'aube, dans la pensée de Dunant.

Le 29 mai 1863, il avait écrit à Gustave Moynier ces lignes: « Maintenant, je crois avoir fait tout ce qu'il m'était possible pour faire aboutir et marcher notre œuvre; je désire m'effacer complètement... *Je rentre dans l'ombre; je n'ai été qu'un instrument dans la main de Dieu...* » C'est sur cette sublime parole que je voudrais terminer. Elle dessine Henri Dunant en traits ineffaçables. Elle le consacre à notre vénération et à notre gratitude. Si, dans les années à venir, lointaines encore, la Suisse voit se réaliser l'idéal de paix qui constitue une de ses raisons de vivre et de durer, elle n'oubliera pas qu'Henri Dunant aura été une des incarnations les plus pures de cet idéal. Celui que le souffle de l'amour a touché triomphe du temps et de la mort.

Aus unfern Zweigvereinen. — De nos Sections.

Die Henri Dunant-Feier in Heiden (Appenzell).

Wie überall Feiern zu Ehren von Henri Dunant in der ganzen Schweiz veranstaltet werden und wurden, so hat sich auch der Zweigverein des Roten Kreuzes von Appenzell N.-Rh. zu einer solchen Veranstaltung gerüstet auf den 6. Mai in Heiden, dem Sterbeorte des großen und edlen Menschenfreundes.

Was hätte doch der Gründer des Roten Kreuzes, Henri Dunant, für eine Freude gehabt, wenn er die zu seinen Ehren veranstaltete Feier seines hundertsten Geburtstages erlebt hätte. Das war wieder einmal eine Feier, schlicht und herzlich, erhebend und jedem Teilnehmer etwas mit auf den Heimweg gebend. Schon der Luftakt zur offiziellen Veranstaltung, das Viederständchen der vereinigten Gefangene vor dem Krankenhaus, dem letzten Refugium und Sterbehause Du-

nants, lockte, wie auf dem Bilde ersichtlich ist, viel Volk herbei. Es trug Flaggen- und Blumenschmuck. Ueber der Gedenktafel beim Hauptportal grüßte das rote Kreuz im weißen Felde von Blumen des Lenzes. Das Portal selber war mit einer Girlande geziert, der Treppenaufgang mit Blattpflanzen, die Gesimse der Fenster des Dunantzimmers prangten ebenfalls im Blumenschmucke und waren noch mit zwei großen Rotkreuzfahnen versehen. Die offiziellen Gäste statteten dem Dunantzimmer ihren Besuch ab, des Mannes gedenkend, der darin seinen Lebensabend verbracht hat. Noch steht in einer Ecke sein Lehnstuhl, in dem er sich in seinem Leben photographieren ließ. Der Krankenhausarzt, Herr Dr. Buff, hatte in liebenswürdiger Weise die Führung der Besucher übernommen.